ment ouvrière est utile et juste nécessaire pour rassembler les membres épars à qui seuls ils peuvent, en leur donnant une place qui leur est due, quelque sorte aux assises pour soutenir vos droits et la défense de vos intérêts. Il serait trop long d'énumérer tous les avantages que l'Union ouvrière nous offre.

Nous savons que quelques lieutenants électoraux habitués à diriger par quelques femmes ouvrières, se sont mis en campagne depuis un certain temps, allant de maison en maison supplier les électeurs, mendier, faire de Judas pour obtenir des voix dans le but de se faire nommer prud'homme ouvrier sous couleur, disaient-ils, de conserver toujours un emploi.

C'est pourquoi nous avons le droit et aussi le devoir de vous recommander notre candidat digne de vos suffrages, car vous pouvez être assuré de trouver chez lui toute l'honnêteté et l'indépendance absolue, conditions essentielles pour remplir le mandat sollicité et doit être considéré comme le meilleur titre auprès des électeurs, attendu que ce candidat n'a pas agréé par les patrons qui s'occupent de cette élection, qui, pour reste honteux de devraient nullement s'en occuper, et l'élection de dimanche 27 janvier aurait alors son ainsi véritable caractère ouvrier qu'il devrait avoir, inutile de s'étendre plus longuement car les patrons avec leurs lieutenants prudoreux! Dimanche par leurs manœuvres de tous genres de dépenses, etc., ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent et ce qu'ils méritent!

Mais ils ne réussiront pas et nous en avons la certitude, car les électeurs ouvriers de la quatrième catégorie sont trop clairvoyants.

C'est donc avec confiance que nous vous appelons aux urnes dimanche 27 janvier 1896, pour remplir votre droit d'électeurs prud'hommes qui doit être considéré comme un des plus sacré vu son importance et faire votre devoir de citoyens libres et non ce qu'il d'un judas et d'un traître.

Vu le candidat: CLERSON Léon,

Ouvrier menuisier, non agréé des prud'hommes patrons.

Pour le Comité de la quatrième catégorie, industries diverses.

NOTA. — D'après ce qui ressort du résultat du 1er tour de scrutin dimanche dernier, aucun ballottage, une réunion aura lieu le samedi 25 courant, dans une salle de place des Halles, chez Arthur Duigrange, à l'effet de s'entendre pour le second tour qui doit avoir lieu le même jour de 2 à 5 heures du soir. Le Comité espère que les électeurs de la 1re, 2e et 3e catégories voteront pour la défense de leurs droits et le rejet définitif de candidatures des candidats présentés par les patrons.

Descente du juge d'instruction

Nous avons relaté l'agression nocturne dont a été victime dimanche un pompier caserné, M. Gustave Deshonnet, de la part d'un militaire du 155e de ligne en permission, Arthur Delotombe.

Hier après-midi, M. Vitry, juge d'instruction près le parquet de Lille, accompagné de son greffier M. Planckie, est descendu à Tourcoing.

L'agresseur avait été amené sous escorte de deux gendarmes à Lille.

Le magistrat instructeur a interrogé dans le cabinet de M. le commissaire central, la cabaretière Mme Holain, rue du Pré-de-la-Baille, ainsi que sa jeune fille. C'est là où l'agression a eu lieu; un cabaretier de la rue de la Latte, où le pompier et le soldat s'étaient rencontrés auparavant et où ils s'étaient chamaillés. La blessé a été également entendu. Le juge d'instruction est reparti pour Lille à 6 heures.

Le tirage au sort

C'est aujourd'hui qu'ont lieu les opérations du tirage au sort pour les deux cantons de Tourcoing.

UN HOMME QUI SE NOIE

dans le bassin du canal

devant cinquante personnes

Jeudi soir, vers 6 heures 1/2, M. Gustave Thyssebaert, concierge chez Masquilier fils, quai de l'Espérance, sortait de l'estaminet Alphonse Dewaele, et se rendait chez lui pour souper, lorsque près du pont il entendit la chute d'un corps dans le bassin, puis aussitôt des cris répétés désespérés: « Au secours! sauvez-moi. »

M. Thyssebaert retourna vivement à l'estaminet d'où il sortait et revint muni d'une brosse à long manche dite tête de loup, qu'il essaya de tendre à l'homme qu'alors il apercevait très bien se débattant dans l'eau. Mais le vent assez fort qui était à la surface du bassin et le malheureux avait déjà été entraîné vers le milieu.

Il poussait toujours des appels de détresse. Une dame Lefebvre, femme Brelle, qui demeure parvis du Sacré-Cœur à une distance de 50 mètres, perçut de chez elle les cris de l'infortuné et elle se dirigea aussi vers le canal avec plusieurs allumeurs de gaz qu'elle rencontra en chemin.

Les perches qui servent à allumer les lanternes le transportaient trop courtes comme la brosse. Bientôt il y eut sur les quais une cinquantaine de personnes rassemblées et qui assistaient à la fin tragique d'un homme, en déclarant toutes impuissantes à le secourir. Bientôt l'infortuné, qui s'était maintenu 7 à 8 minutes à la surface coula à fond.

Hier matin, dès le jour, des recherches eurent lieu. Deux jeunes gens, MM. Jules Dumortier, 22 ans, rue de la Croix-Rouge, et Arthur Lefebvre, 20 ans, monteur, rue Sainte-Barbe, découvrirent le cadavre de noyé et le retirèrent.

Le corps fut dirigé sur l'Hôtel-Dieu.

M. Lecoche, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait les constatations.

L'identité du noyé a pu être établie grâce à un livret d'ouvrier qu'il avait en poche. Il se nomme Paul-Joseph Dandenelle, né à Formeries, le 5 octobre 1870, rattacheur. Il était sorti le 22 courant de chez M. Brûlé, de Roubaix, et était embauché depuis deux jours dans une autre filature de la même ville, chez M. Lefebvre.

Dandenelle avait été pendant un certain temps, cabaretier à l'estaminet ne la *Guinguette* à l'Epinette. Il était marié, mais il était séparé de sa femme et habitait chez sa belle-sœur qui a repris son estaminet.

Il est selon toute probabilité, tombé accidentellement dans le canal. Peut-être avait-il bu, ce qui lui arrivait quelquefois depuis qu'il avait quitté sa femme.

Le défunt a été reconnu hier soir par ses parents.

Chûte d'un enfant dans un bassin

M. Emile Verhoven, 17 ans, demeurant rue de Hase, revendique en part dans le sauvetage de l'enfant tombé jeudi vers une heure, rue Carnot.

Chevaux emportés

Hier, vers 10 heures 1/2 du matin, M. Charles Hambot, boucher à la Croix Rouge se trouvait en voiture en compagnie de M. Joseph Lysens, 38 ans, chemisier, rue Trieu Lambreq. Rue du Moulin-Fagot, le cheval s'emballa tout à coup et prit les brancards de la voiture. Les hommes qui se trouvaient dans le véhicule furent projetés sur le pavé. Ils ne relevèrent avec des contusions sans gravité.

L'animal emporté traînant derrière lui les débris des brancards et des traits, continua sa course furieuse rue de la Cloche, dont on devanit le pré de larges: un fiacre la suivait 40, un autre homme de 17 ans, Léon Castelain, demeurant rue des ronds de Dr. Thiry, prévenu du danger, rue de Cloche, se jetait résolument à la tête du cheval qui venait à maintenir bien qu'avant été renversé. A ce moment deux autres personnes, MM. Gillis, Sauvage et Dupouchel, accourent courageux jeune homme à achever de maîtriser le cheval.

Vers midi, un fermier de Neuville se trouvait avec sa voiture et son cheval devant la boulangerie de M. Flipo-Desplancy, à l'angle des rues Sainte-Germaine et Houchard. M. Flipo-Desplancy, pendant le cheval lorsque soudain celui-ci s'emporta. Il fut arrêté rue Saint-Blaise par M. Louis Mullier, 42 ans, garçon coiffeur en service de l'échoueur.

Vers 4 heures, deux chevaux attelés à un camion de M. Six, rue du Château, et conduits par le domestique de ce dernier, s'emportèrent place Thiers et coulèrent la rue Chanzy à une vitesse vertigineuse.

Ils furent arrêtés et maîtrisés par M. Auge Vandewalle, 36 ans, domestique au service de M. Duquesnoy, rue Famelart, courageux citoyen a été traîné sur un parcours de 20 mètres.

Toutes nos félicitations aux dévoués sauveteurs dont nous venons de rapporter les actes de dévouement.

WASQUEHAL

La tempête

Au cours de la tempête de mercredi, la toiture de l'église a été enlevée sur une partie de 80 mètres carrés, les dégâts sont importants sont évalués à 800 francs.

Les décors de la toiture principale sont tombés *sur la première nef qui a été également très endommagée.*

Accident d'usine

Hier matin, un ouvrier de l'usine Eyckaut-Leroy, fabricant de produits chimiques, M. Remy Roussenq, âgé de 32 ans, se décrochait d'un four où il était occupé: a fait une chute d'environ 4 mètres qui lui a occasionné une entorse du poignet droit.

LILLE

Désespoir d'amour

Une jeune femme nommée Aimée, demeurant rue de Pali, bien connue des habitués de la brasserie Beckers, a cherché à s'empoisonner l'avant-dernière nuit, en avalant une vingtaine de pilules contenant du mercure.

Vers 2 heures du matin des voisins entendirent des plaintes et des gémissements des secours. Un contre-poison fut administré et hier soir l'état de la jeune fille n'inspirait plus d'inquiétude.

La désespérée avait pris la résolution de s'empoisonner à la suite du chagrin qu'elle éprouvait de la mort tragique de son amant, survenue il y a quelque temps.

Cheval emporté

Mercredi matin un cheval attelé à une voiture de maître prit peur et s'emballe. Après avoir brisé ses chaînes il parcourut la rue Boucher-de-Perthes à une allure désordonnée. Arrivé rue Jean-sans-Peur un brave citoyen nommé Degorre se jeta à la tête de l'animal et parvint à l'arrêter.

LE NORD

DOUAI

Accident. — Jeudi matin, M. Henroux Arthur âgé de 23 ans, demeurant rue de Douai, 35, Sin-en-Pévèle, était occupé à la démolition de construction à la porte d'Orchies, lorsqu'il a été victime d'un accident produit dans les circonstances suivantes:

Il venait de changer un échafaudage d'une hauteur de 8 mètres environ, et venait de descendre le dernier, lorsqu'un peu plus tard se trouvant sous cet échafaudage, l'un des madriers, de 4m,50 par un coup de vent, glissa le long de l'échelle et vint frapper à la tête M. Heureux, se qui lui fit une blessure peu grave.

Le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu où il a reçu les soins nécessaires.

UN HOMME ÉCRASÉ À RACHES

Jeudi matin, M. Dupire Louis, âgée de 18 ans, demeurant, rue de ferme tête Mme veuve Dubus, à Bersée, avait quitté cette commune pour se rendre chez M. Jules Delaire, conseiller municipal et boucher à Douignies. Arrivé à l'entrée de Raches, au lieu dit Mont-Bécourt, où la route nationale subit une pente au peu raide. Dupire fut précipité, on ne sait trop comment, sous les roues de la voiture. Au bout de 20 minutes environ, des amis qui l'avaient rencontré entre Faumont et Raches, le retrouvèrent sur la route complètement abîmé et méconnaissable.

Le malheureux reçut les soins les plus empressés de M. le docteur Colainier, de Faumont; mais vendredi matin, il succombait aux suites d'une péritonite suraiguë. Dupire était un excellent ouvrier, sa mort a causé dans la commune de Bersée une profonde émotion.

Son corps a été reconduit vendredi après-midi à Bersée où il sera inhumé probablement dimanche.

CAMBRAI

Tentative d'empoisonnement

Grand émoi, hier, dans la famille Lesson, débitant, rue des Fromages 27. Mme Lesson avait préparé un excellent bouillon, qui mijotait sur le feu.

Mme Lesson, qui ne sait à quel moment on a pu commettre cet acte malveillant, se réjouit de n'avoir pas touché au bouillon, qui aurait pu lui être fatal.

DUNKERQUE

Les drames de la mer

Perte de la chaloupe « Picardie »

Le vapeur « Picardie » est parti de Dunkerque le 10 février à midi pour effectuer un voyage aux Sables-d'Olonne pour le compte de la Industrie Houlgrigue et Cie.

La traversée ne devait durer que soixante-douze heures au maximum. Et, depuis quinze jours aujourd'hui que ce steamer est sorti du port de Dunkerque, on n'en a aucune nouvelle.

Le lendemain du départ de la « Picardie », il a fait, on se le rappelle, une tempête épouvantable, qui dura jusqu'au 23 courant.

On présume que ce navire et les 12 hommes qui le montaient auront été englouties du 12 au 13 février.

La « Picardie » était commandée par M. Saillard, jaugeait 240 tonneaux 50 centièmes, portait en lourd 380 tonneaux et était chargée de 150,000 kilos de charbon. Elle avait été assuré pour 150,000 et la cargaison pour

Chronique — Le navire de Portsmouth le 21 janvier, pour Dunkerque, partiront ensuite pour Rouen, Rouen-Tourcoing. Fournisseur, Koims, etc. (Attente vapeur le 25 courant.

— Le steamer anglais *Pearrey* est passé à Malte le 21 janvier, allant de Varna à Dunkerque. (Attente vapeur le 25 courant.

— Le steamer anglais *Cupor* est passé à Gibraltar le 21 janvier, allant à Dunkerque avec orge. (Attente vapeur le 25 courant.

SIMILIOR 250
Remède sans danger, guérit en quelques jours les pertes blanches, les douleurs et les maladies de la matrice.
LE SEUL
Guérit radicalement et sans douleur les Rétrécissements, Pertes, Douleurs, Hémorragies, Suites de couches, Maladies de la Vessie, Gravelle, Pierres, Rétention, Incontinence, Coulement, Douleurs, Brûlures, Cuisson, Fraîcheur, Impuissance, Faiblesse, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Mauvaises digestions, Constipation, Hémorroïdes, Douleurs, Boutons, Dartres, Eruptions, Démangeaisons, Rougeurs, Ecoulements, Ulcères, Tumeurs, Glaires, Sang, Pus